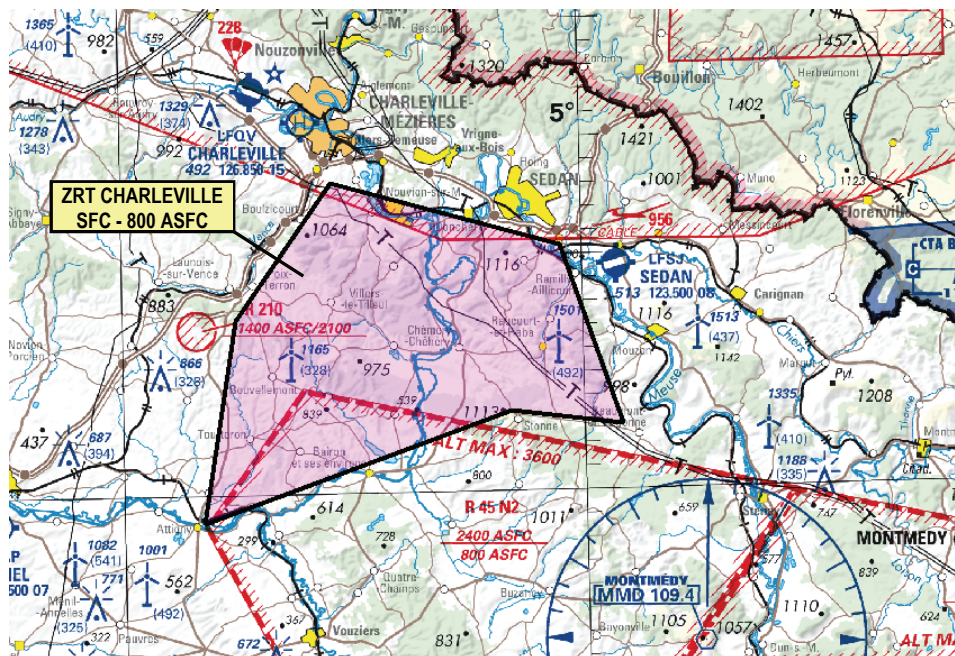


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) dans la région de CHARLEVILLE-MEZIERES dans le cadre d'un exercice en terrain libre

En vigueur : Du samedi 03 avril au vendredi 09 avril 2021

Lieu : FIR : Reims LFEE - AD : Charleville LFQV, Sedan LFSJ, Etain LFQE



Extrait carte OACI au 1 / 500 000 édition 2020 IGN

ACTIVITÉ

Vols d'aéronefs sans équipages à bord pour entraînement avec des troupes au sol.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Activable : 0600-1600

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
PARIS INFO : 125.700 MHz
ETAIN APP : 120.125 MHz

GESTIONNAIRE

3ème Régiment de Hussards (DIREX)

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui, lorsqu'elle est active se substitue aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

SERVICES RENDUS

Services d'information de vol et d'alerte.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs sans équipage à bord participant à l'exercice,
- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après notification auprès de l'organisme gestionnaire.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales

- 49°28'51" N, 004°35'10" E
- 49°37'26" N, 004°37'26" E
- 49°43'10" N, 004°43'47" E
- 49°40'22" N, 004°58'39" E
- 49°32'45" N, 005°02'31" E
- 49°33'24" N, 004°55'19" E
- 49°28'51" N, 004°35'10" E

Limites verticales

SFC / 800 ft ASFC

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'activité :

3ème RH :
Téléphone : 03 87 15 71 46 / 72 46

COMALAT / Section espaces aériens :
Téléphone : 01 73 95 82 13 / 14

Pendant l'activité :

Directeur d'exercice (DIREX) :
Téléphone : 06.74.55.50.68